



Le 19 mai 2023

TABLE DES MATIÈRES

SANTÉ MENTALE

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

L'hon. M. Fitch

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Dunn

LOGEMENT

M. D'Amours

L'hon. M^{me} Green

M. C. Chiasson

L'hon. M^{me} Green

ÉCOLES

M. McKee

L'hon. M. Hogan

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

CHANGEMENT CLIMATIQUE

M. LePage

L'hon. M. Holland

AÉROPORTS

M. Legacy

L'hon. M. Carr

CHANTIERS NAVALS

M^{me} Thériault

L'hon. M. R. Savoie

LOYERS

M. Bourque

L'hon. M^{me} Green

M. Bourque

L'hon. M^{me} Green

MORTALITÉ

M. Coon

L'hon. M. Fitch

M. Coon

L'hon. M. Fitch

LOGEMENT

M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Green

ÉCOLES

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

Questions orales

[Original]

SANTÉ MENTALE

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle L) : Merci beaucoup, Monsieur le président.

[Traduction]

La semaine a été difficile pour de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick, en particulier les jeunes, leurs parents, leurs enseignants et les parlementaires à la Chambre.

[Original]

Nous savons que de nombreuses personnes au Nouveau-Brunswick sont aux prises avec des problèmes de santé mentale aujourd'hui. Je tiens à prendre un moment pour souligner l'apport des organisations qui offrent un soutien dans les moments difficiles comme celui-ci.

[Traduction]

Il y a Jeunesse J'écoute, dont l'adresse Web est le <<https://jeunessejecoute.ca>>. Il y a la Chimo Helpline au Nouveau-Brunswick, dont l'adresse Web est le <<http://www.chimohelpline.ca>> et le numéro de téléphone est le 1 800 667-5005.

[Original]

Il y a teljeunes.com.

[Traduction]

Il y a 211 Nouveau-Brunswick, et il y a Navigapp, dont l'adresse Web est le <https://nb.bridgethegapp.ca/fr_ca>. Puisque les services de santé mentale sont plus importants que jamais pour les gens du Nouveau-Brunswick, le député d'en face indiquerait-il le point de repère et les objectifs actuels pour le recrutement de professionnels en santé mentale au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup. Je suis reconnaissant à la députée d'en face de parler des différentes options qui sont disponibles et je vais en nommer d'autres. Il y a Planet Youth à Saint John, un organisme qui oeuvre à Saint John et dans le comté de Kent. Nous avons aussi, dans la grande région de Moncton, Atlantic Wellness, auquel le gouvernement a versé 500 000 \$. Il offre gratuitement...

(Exclamations.)

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Vous savez, Monsieur le président, les RRS contribuent à la stratégie de recrutement dans la province. Cette semaine, il y a eu une autre bonne nouvelle du réseau Horizon, car il a annoncé avoir recruté plus de 2 400 professionnels de la santé et professionnels de la santé complémentaires au Nouveau-Brunswick. Voilà une bonne nouvelle. Voilà une bonne nouvelle, et grâce à celle-ci, un certain nombre d'autres options sont maintenant disponibles. Il y a maintenant des travailleurs sociaux dans les services d'urgence pour fournir un accès aux gens qui se présentent avec un stress lié à la santé mentale ou des idées suicidaires. On travaille à certaines de ces recommandations, encore une fois, depuis un certain temps.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Je vous remercie, Monsieur le président. J'aimerais remercier le député d'en face de sa réponse. J'ai hâte de connaître les détails concernant les 2 400 personnes recrutées en vue de pourvoir des postes de professionnel en santé mentale et de remédier à la pénurie au Nouveau-Brunswick.

Dans un rapport qui a été présenté en octobre 2022, je pense, le défenseur des enfants et des jeunes a demandé au gouvernement d'assurer le continuum de soins entre les services de santé en ligne, que j'ai énumérés, et les services d'urgence actuels. Je veux prendre un instant pour applaudir les deux investissements que le ministre vient de décrire — Planet Youth et Atlantic Wellness. En particulier, je veux souligner l'initiative liée à la thérapie à séance unique que le gouvernement a proposée, parce que nous avons constaté des progrès vraiment encourageants qui ont découlé de cette initiative.

Le député d'en face a confirmé qu'il y aurait un centre d'excellence en santé mentale pour les jeunes — une stratégie de répartition des lits entre deux établissements, c'est-à-dire huit lits à Campbellton et huit lits sur le chemin Salisbury à Moncton.

[Original]

Voici ce que je veux savoir.

[Traduction]

Les travaux avancent-ils comme prévu? Les prévisions de 29,4 millions de dollars pour les deux centres en santé mentale pour les jeunes tiennent-elles toujours aujourd'hui?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Oui, en fait, il s'agissait d'une excellente annonce. Mes collègues et moi allons de l'avant pour ce qui est du centre dans la grande région de Moncton afin de donner aux gens accès à de l'expertise pour qu'ils obtiennent les services dont ils ont besoin. Selon les plus



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

récents renseignements que j'ai, les travaux se déroulent comme prévu, conformément au budget établi, et ils vont de l'avant.

[*Original*]

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle L) : J'aimerais partager un élément spécifique au sujet des services en matière de santé mentale dans les communautés autochtones. Nous sommes encouragés par le progrès que nous avons entendu pour ce qui est de la Première Nation Elsipogtog.

[*Traduction*]

Le programme dont nous entendons parler à Elsipogtog est encourageant. Nous devons maintenant voir un plan d'élargissement de ce même programme aux 14 autres Premières Nations du Nouveau-Brunswick. J'espère que je vais entendre des renseignements à cet égard.

Nous avons entendu de la part de Premières Nations des observations selon lesquelles de nombreux ministères participaient et il était difficile de déterminer qui pouvait diriger le travail. Dans le même rapport que j'ai mentionné plus tôt, le défenseur des enfants et des jeunes demandait la nomination d'un responsable clair en matière de services de santé mentale et de prévention du suicide pour les jeunes des Premières Nations. J'espère que la députée d'en face peut nous confirmer si la nomination a été effectuée et confirmer l'état des services de santé mentale et de prévention du suicide pour les jeunes au sein des Premières Nations.

L'hon. M^{me} Dunn (Saint John Harbour, ministre des Affaires autochtones, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, PC) : Par l'entremise du président, je remercie la députée d'en face de la question. Je veux commencer par dire que la situation liée à la santé mentale au sein des Premières Nations est tragique. J'en ai personnellement été témoin, et des membres d'un certain nombre de Premières Nations m'ont parlé de leurs préoccupations à cet égard.

Je suis fière que nous ayons en fait des mesures de soutien en santé mentale et en traitement des dépendances à Elsipogtog, mais je crois aussi que ces mesures de soutien doivent être étendues à l'ensemble de la province et développées à l'échelle provinciale. Voilà un projet auquel je travaille en ce moment par l'intermédiaire de Santé et de Développement social afin de déterminer comment nous pouvons le réaliser.

Selon moi, nous vivons une crise en santé mentale dans la province — dans les Premières Nations et ailleurs —, et beaucoup de travail doit être fait dans ce dossier. Je travaille en collaboration avec les Premières Nations pour m'assurer que nous saisissons les occasions qui se présentent et que nous accélérons les démarches lorsque c'est possible. Merci.

[Original]

LOGEMENT

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, des gens de la région du Madawaska essaient de recevoir de l'aide afin d'avoir accès à un logement par l'entremise de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick. Le ministre dit qu'il n'y a plus de logements et que la seule option est la liste d'attente. La ministre dit que tout est sur la table, mais, entre-temps, rien n'est disponible pour les gens qui ont des besoins. La ministre répète toujours qu'il faut attendre le plan que le gouvernement nous présentera à un moment donné, mais, si nous prenons l'exemple du plan de santé, nous voyons que la population attend toujours des résultats.

C'est clair que la ministre ne peut pas faire deux choses en même temps, soit travailler à un plan et s'assurer que les gens dans le besoin peuvent avoir de l'aide. La ministre va-t-elle prendre ses responsabilités et faire en sorte d'augmenter immédiatement le nombre de logements et d'achever son plan qui, comme nous le savons, prendra des années?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci, Monsieur le président. La beauté d'être ministre au sein du gouvernement provincial c'est que, même si nous prenons individuellement la parole ici et répondons aux questions que vous nous posez, nous avons une énorme équipe derrière nous. Je vais contester les propos du député d'en face et lui dire que je peux absolument faire deux choses en même temps.

Le député d'en face parlait précisément de sa région du Madawaska et de logements publics. Je peux assurer au député que nous travaillons au plan qui est lié aux endroits où se trouveront les unités. Le gouvernement s'est engagé à investir 100 millions de dollars dans de nouveaux logements publics. Le Madawaska ne sera pas mis de côté lorsque nous déterminerons où se trouveront les nouveaux logements publics. En fait, en conjonction avec la stratégie sur le logement...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Merci, Madame la ministre.

M. C. Chiasson (Victoria-La-Vallée, L) : Monsieur le président, la ministre responsable du Logement ne cesse de parler d'une table. Elle dit que tout est sur la table. Je ne peux m'empêcher de me demander : S'agit-il d'une table de salle à manger, d'une table à café ou d'une petite table d'appoint? La table est-elle bancale, ou le premier ministre s'est-il engagé sans réserve à fournir des fonds pour appuyer ce qui restera sur la table en fin de compte? Cela comprend-il des éléments comme des logements de transition dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick auxquels sont complètement intégrés des mesures de soutien en santé mentale et en traitement des dépendances, des plans d'urgence pour les refuges dans

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

les régions rurales du Nouveau-Brunswick et l'augmentation du seuil d'admissibilité aux subventions pour le loyer?

À court terme, des centaines de logements d'Habitation NB demeurent vides. La ministre s'engagera-t-elle à les faire réparer avant l'automne pour qu'il y ait quelques centaines de personnes de moins dans la rue l'hiver prochain?

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci, Monsieur le président. Je vais finir de répondre à la dernière question qui m'a été posée, puis je répondrai à la question de l'autre député d'en face.

Nous publierons des renseignements sous peu concernant l'emplacement des 380 logements dans la province. Nous fournirons les nombres et les régions, puis nous travaillerons avec les collectivités locales afin de trouver les emplacements appropriés pour ces logements publics.

Passons à la deuxième question. Nous parlons de tables. Le logement est un enjeu très important pour la province. Je ne pense pas que nous devrions faire des farces à ce sujet.

Le droit au logement est un droit fondamental pour les gens du Nouveau-Brunswick. C'est notre responsabilité de fournir un logement convenable et sécuritaire aux gens du Nouveau-Brunswick. Voilà l'objet du plan. Voilà à quoi serviront les logements publics qui seront ajoutés. Si des logements doivent être réparés, je prie le député d'en face de m'en parler, et nous nous en occuperons.

ÉCOLES

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Merci, Monsieur le président. Le gouvernement actuel aime beaucoup parler de la croissance démographique et des chiffres qui augmentent chaque semaine. Les parlementaires du côté du gouvernement s'applaudissent, mais ils n'ont aucune stratégie pour appuyer le tout. Cette semaine, nous avons eu un débat sur le manque de logements, qui touche toutes sortes de secteurs différents.

Ce matin, je veux poser des questions sur l'éducation et l'incidence de la croissance démographique sur nos écoles. Le district scolaire Anglophone East a communiqué avec nous cette semaine. Au cours des 18 derniers mois seulement, il a accueilli 1 500 nouveaux élèves. Il a reconfiguré des écoles dans la région de Moncton afin de s'adapter à l'augmentation, mais il est à court de solutions à court terme. Il demande une augmentation immédiate du budget de capital pour la construction de nouvelles écoles, comme une nouvelle école de la maternelle à la 8^e année dans le quartier nord, une nouvelle école de la maternelle à la 8^e année dans le quartier de Sunny Brae, une nouvelle Bessborough School de la maternelle à la 5^e année et une nouvelle école secondaire dans la région de Moncton.

Questions orales

C'est la même chose du côté francophone. Je sais que, dans la classe de 1^{re} année de ma fille, il faut pour respecter les ratios deux membres du personnel enseignant. Que fait le gouvernement en ce qui concerne l'incidence de la croissance démographique sur le secteur de l'éducation?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président, et merci au député d'en face de la question. Avant d'y répondre, j'aimerais féliciter le député de Hanwell, qui s'est récemment marié. Il a trouvé une femme extraordinaire, vraiment. Félicitations. Je ne tentais pas de meubler le temps.

La question posée est une question très importante. Nous avons enregistré une augmentation importante de la population étudiante au Nouveau-Brunswick. Je pense que le dernier compte était aux alentours de 6 200 dans la province. Cela a créé un problème unique pour nous. Au lieu d'envisager la fermeture d'écoles, nous examinons la nécessité de fournir de l'espace afin de nous assurer d'en avoir pour les élèves. Le ministère travaille fort avec chaque district scolaire, y compris avec le district scolaire Anglophone East. Il y a deux semaines, j'ai rencontré le directeur général pour parler de façons dont nous pourrions régler le problème. Nous poursuivrons le travail. Merci.

[Original]

CHANGEMENT CLIMATIQUE

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

Les membres du Comité permanent des changements climatiques et de l'intendance de l'environnement ont travaillé très fort au cours de la dernière année. En février, ils ont tenu des audiences sur les petits réacteurs modulaires, la santé des eaux douces et le Plan d'action sur les changements climatiques.

[Original]

Lors de notre dernière réunion, le 17 février 2023, la motion suivante a été adoptée :

Que le Comité permanent des changements climatiques et de l'intendance de l'environnement tienne des audiences au sujet d'une stratégie sur l'énergie propre, auxquelles participeront des témoins ayant une expertise en matière d'énergie ou d'environnement, afin d'étudier différentes approches vers la décarbonisation, et que le comité tire des conclusions au plus tard le 1^{er} octobre 2023.

Comme nous sommes à la mi-mai, le gouvernement prend-il cette motion au sérieux et convoquera-t-il les membres du comité? Si oui, quand le fera-t-il?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je dirais au député d'en face qu'il semblait y avoir une absence de direction quant à la question ; je vais donc prendre la parole au nom d'un certain nombre de mes collègues qui siègent au comité. Je vais discuter du fait que la stratégie sur l'énergie et les éléments des audiences du Comité des changements climatiques et de l'intendance de l'environnement seront présentés sous forme de recommandations. Les réunions du comité se poursuivront. Je crois que nous aurons des conversations entre nous sous peu quant à la planification du prochain groupe.

Le député d'en face a des collègues qui font partie du comité. La raison pour laquelle il ne s'est pas adressé à ses collègues pour leur demander les plus récents développements concernant le comité me plonge dans une confusion qui n'a d'égal que la confusion semée par la question. Après tout, le président du comité n'est pas ministre et ne répond pas à des questions à la Chambre. Toute la question était confuse. Nous pouvons peut-être avoir d'autres genres de questions qui me donneront l'occasion de parler de toutes les merveilleuses choses que nous accomplissons à Énergie et de toutes les merveilleuses choses que nous accomplissons...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

AÉROPORTS

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, en juin dernier, le gouvernement a publié une stratégie pour le secteur aérien visant à augmenter l'achalandage dans les quatre aéroports de la province. Le gouvernement a créé un comité qui est présidé par un représentant du MTI. Il y a un représentant d'Opportunités Nouveau-Brunswick, un représentant de la SDR et un représentant de chacun des quatre aéroports qui offrent un service régulier de transport de passagers, soit ceux de Bathurst, de Fredericton, de Moncton et de Saint John. Selon la première phrase du communiqué publié l'année dernière par le MTI et la SDR, lesquels ont tous les deux un nouveau ministre, la stratégie vise à : « encourager la croissance du service de transport aérien de passagers dans la province sans entraîner la fermeture d'aucun aéroport existant ». J'aimerais savoir des ministres s'ils maintiennent pleinement leur engagement à l'égard de cet objectif.

L'hon. M. Carr (New Maryland-Sunbury, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Monsieur le président, je souligne, en réponse au député d'en face, que le transport aérien dans la province est très important pour nous tous. Offrir un service dans les régions concernées est important. J'ai eu plusieurs discussions avec le député qui représente la région de Bathurst. J'éprouve les mêmes préoccupations que lui au sujet de la situation précaire de l'aéroport de Bathurst. Il nous incombe à tous, y compris à la collectivité où est située l'infrastructure, de trouver des options afin de la rendre viable non seulement pour

Questions orales

des vols commerciaux, mais aussi pour des services liés aux soins médicaux, à la santé, aux voyages et aux évacuations sanitaires, car ils sont si importants pour la région. Je continuerai à en parler avec mon collègue de la SDR et avec mes collègues de la région de Bathurst pour contribuer à la solution — pas soulever des problèmes — et fournir une aide concernant des façons dont nous pouvons rendre cette infrastructure vraiment viable. Merci.

[Original]

CHANTIERS NAVALS

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Monsieur le président, il y a trop longtemps que nous n'avons pas parlé de construction navale à la Chambre. Je vais vous rappeler que, chez nous, dans la Péninsule acadienne, spécialement dans la région de Bas-Caraquet, les Acadiens ont une expertise reconnue en construction navale, soit en construction de bateaux. Malheureusement, le gouvernement conservateur actuel n'a démontré aucune volonté de soutenir la construction navale, même qu'il s'est débarrassé au plus vite des bâtiments qui lui appartenaient au Centre naval du Nouveau-Brunswick.

En effet, un premier bâtiment a été vendu à la suite d'un concours public. Par contre, le second, curieusement, estimé à plus de 1 million, a été vendu pour 400 000 \$, sans appel d'offres, à une société à numéro. Je demande donc au ministre responsable de la Société de développement régional de bien vouloir éclaircir ce point. Merci.

L'hon. M. R. Savoie (Baie-de-Miramichi—Neguac, ministre responsable de la Société de développement régional, PC) : Merci, Monsieur le président. Cela me fait plaisir de répondre à cette question. Toutefois, je pense que la réponse a déjà été donnée il y a plusieurs mois, lorsque la situation s'est produite. Le bâtiment a été vendu à une société à numéro, comme vous l'avez mentionné à juste titre. En fait, à l'époque, cette entreprise était installée dans ce bâtiment, et la décision a été prise, à un moment donné, de lui vendre le bâtiment pour maintenir les emplois existants dans la région. L'objectif premier de notre ministère et du gouvernement est toujours de maintenir et de soutenir les emplois existants dans la région. Dans ce cas, je pense que le gouvernement a pris la bonne décision en faveur de votre région, Madame la députée.

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

LOYERS

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Merci, Monsieur le président. Eh bien, la ministre a dit dans une réponse précédente qu'elle pouvait faire deux choses en même temps. C'est bel et bien ce qu'elle fait, car, d'une part, elle travaille fort à la question du Tribunal sur la location de

Questions orales

locaux d'habitation et fait avancer certains dossiers, mais, d'autre part, elle laisse d'importants dossiers en attente et attribue le tout à l'élaboration de la stratégie qui sera publiée à la fin de juin. L'un des enjeux est le plafonnement des loyers.

Hier, nous avons proposé une motion sur le plafonnement des loyers, et j'ai estimé que la ministre avait très peu parlé de ce qu'elle veut faire au sujet du plafonnement des loyers. Je pense que les gens du Nouveau-Brunswick méritent maintenant une réponse concernant le plafonnement des loyers parce qu'ils doivent se préparer à ce qui les attend. Non seulement les locataires, mais aussi les propriétaires doivent savoir si, oui ou non, le plafonnement des loyers sera instauré. Voici ma question à la ministre : Saurait-elle nous dire aujourd'hui qu'il y aura un plafonnement des loyers en 2023 ou qu'il n'y aura pas de plafonnement des loyers en 2023? Merci.

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci, Monsieur le président, et merci au député d'en face de la question. Hier, nous avons eu un débat très fructueux de part et d'autre au sujet du plafonnement des loyers. Des renseignements ont été présentés des deux côtés de la Chambre par les trois partis, et la discussion a été très fructueuse. Des renseignements très importants ont été communiqués, et il faudra en tenir compte dans la prise de telles décisions importantes.

Monsieur le président, j'ai beaucoup parlé du travail qui est actuellement entrepris. Nous communiquons avec toutes les parties prenantes du secteur du logement afin d'obtenir leur rétroaction sur ce qui doit se passer globalement quant au dossier du logement et sur la façon dont nous pouvons travailler ensemble à des solutions à la crise du logement au Nouveau-Brunswick. Voilà une partie du casse-tête. Le tout sera traité dans la stratégie sur le logement qui sera présentée en juin, comme je l'ai promis. Merci.

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Encore une fois, nous trouvons que la ministre ne donne pas une réponse claire concernant le plafonnement des loyers. Je pense que les gens du Nouveau-Brunswick méritent une réponse dès maintenant — maintenant.

Je vais passer à ma prochaine question. Très brièvement, à quel moment pouvons-nous nous attendre... La ministre peut-elle donner une date précise? Tout semble dépendre de la stratégie sur le logement, et nous nous réjouissons à l'idée de l'obtenir le plus tôt possible. La ministre nous donnerait-elle un échéancier précis quant à la publication de la stratégie? Merci.

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci, Monsieur le président. Nous pouvons peut-être parler un peu du processus, ce que le député d'en face comprendra, je pense, puisqu'il a déjà fait partie du gouvernement. Nous menons des consultations auprès des parties prenantes. Nous les terminons en ce moment. Il reste quelques groupes que nous rencontrons. Nous colligeons tous les renseignements que nous avons recueillis lors de nos

Questions orales

sommets — notre sommet virtuel et notre sommet en personne. Nous examinons toutes les idées qui ont été présentées par des gens du Nouveau-Brunswick, par toutes les parties prenantes du secteur du logement, afin de trouver des façons dont nous pouvons améliorer le logement au Nouveau-Brunswick afin que toutes les personnes du Nouveau-Brunswick soient logées de manière appropriée et sécuritaire.

Les renseignements obtenus sont compilés. Nous présenterons ensuite une proposition au Cabinet aux fins d'approbation. À ce moment-là, nous aurons une ébauche de plan. Nous le publierons par la suite. C'est un processus long et ardu, Monsieur le président, et je ne peux promettre que la stratégie sera publiée à une date précise, car nous faisons bien les choses. Merci.

[Original]

MORTALITÉ

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Merci, Monsieur le président. Statistique Canada a publié ses chiffres en matière de mortalité pour le Nouveau-Brunswick, selon lesquels 9 288 personnes sont décédées dans la province en 2022, ce qui en fait l'année la plus meurtrière jamais enregistrée — jamais enregistrée — au Nouveau-Brunswick.

Le réseau anglais de Radio-Canada a interviewé Haley Jones, 32 ans, qui lutte contre des problèmes cardiaques qu'elle a développés après avoir contracté la COVID-19. Elle se dit déçue que la province ne tire pas la sonnette d'alarme au sujet de la hausse du nombre de décès dans la province afin d'inciter les gens à être plus prudents.

Monsieur le président, le ministre de la Santé peut-il expliquer pourquoi il ne tire pas la sonnette d'alarme au sujet de l'augmentation du nombre de décès dans la province?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. La question est très, très clairement préoccupante. Je veux rappeler au député d'en face que Statistique Canada, lors de la publication des renseignements, a indiqué qu'il s'agissait de données provisoires — de données provisoires. L'année dernière, il y a eu un certain nombre de reportages publiés lorsque la même situation est survenue. Toutefois, lorsque les données ont été analysées, corrélées et mises au point, les chiffres étaient beaucoup plus près de ceux d'une année typique.

Monsieur le président, encore une fois, Statistique Canada a publié des renseignements qui étaient de nature préliminaire, et il reste du travail à faire. Encore une fois, nous examinons toujours le tout de près. La Santé publique est toujours en communication avec les RRS et les Statistiques de l'état civil. S'il y a une anomalie, la Santé publique agira certainement à ce sujet et, s'il y a vraiment lieu de s'inquiéter, elle en informera la population. Toutefois, je



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

rappelle au député d'en face qu'il s'agit de chiffres préliminaires et qu'il y a eu un reportage semblable l'an dernier. Je suis content de voir qu'il fait du recyclage.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Merci, Monsieur le président. Eh bien, je suppose que le ministre a corrigé le problème qui est survenu l'année précédente dans la communication des données à Statistique Canada afin d'éviter toute autre préoccupation.

Monsieur le président, des chercheurs ont montré que la COVID-19 cause des dommages vasculaires chez certaines personnes infectées. Colin Furness, un épidémiologiste de la University of Toronto qui se spécialise dans la prévention des infections, soutient que les provinces comme le Nouveau-Brunswick doivent étudier les décès causés par un accident vasculaire cérébral ou une crise cardiaque, pas seulement ceux qui sont causés par la COVID-19, afin d'établir le nombre complet des décès causés par le virus. Assurément, les gens du Nouveau-Brunswick veulent savoir ce qui cause le taux élevé de décès dans notre province. Sans enquête publique, ces renseignements n'émergeront probablement jamais de la forteresse Higgs.

Compte tenu du taux d'abord élevé de décès causés par la COVID-19 au Nouveau-Brunswick et de la hausse dramatique du nombre total de décès dans notre province, le ministre lancera-t-il une enquête publique pour aller au fond des choses?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup. Encore une fois, Monsieur le président, comme vous vous en souviendrez, les données initialement publiées l'an dernier étaient des données préliminaires et étaient accompagnées d'un avis indiquant qu'elles pourraient faire l'objet de changements. Par suite des changements et de l'analyse effectuée, elles brossaient un tableau bien différent. La situation était très, très différente de ce qu'indiquaient les données préliminaires. Je vais donc rappeler à la population et au député d'en face que la Santé publique a bel et bien dit que d'autres analyses seraient nécessaires une fois que Statistique Canada aurait établi les données définitives de 2022 pour le Nouveau-Brunswick. Elles seront colligées et consolidées.

Le ministère et la Santé publique surveillent toujours les données provenant des régions régionales de la santé et d'autres parties du système de soins de santé provincial afin de cerner toute anomalie ou tendance inhabituelle. Encore une fois, Monsieur le président, je sais que le député d'en face est préoccupé, comme nous le sommes, mais il s'agit de chiffres préliminaires. D'autre travail reste à faire, et ce travail est accompli. Merci.

LOGEMENT

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je vais commencer par une question rapide parce que je veux simplement m'assurer d'une chose. La ministre responsable du Logement a dit qu'elle ne pouvait pas promettre que la stratégie sur le logement serait publiée à une date précise en



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

juin. J'en conclus que la stratégie ne sera pas publiée pendant que nous siégeons et avons l'occasion d'en débattre, mais qu'elle sera plutôt publiée pendant la deuxième moitié de juin. Au moins avant le 30 juin — je suppose que c'est ce que vous cherchez à dire.

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Que mon père avait-il l'habitude de dire? Moins promettre et produire plus de résultats? Je vais promettre que nous publierons le rapport d'ici au 30 juin. Je ferai tout mon possible pour qu'il soit prêt afin que nous puissions en débattre à la Chambre. J'offrirai à la chef de l'opposition la possibilité de prendre connaissance de son contenu préliminaire, que nous lui communiquerons avec plaisir avant sa publication. Nous pourrions avoir une discussion à ce sujet avant sa publication officielle à la fin du mois. Merci, Monsieur le président.

ÉCOLES

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président, et merci à la députée d'en face de son offre. Je lui en suis vraiment reconnaissante.

La Chambre a reçu une lettre du défenseur des enfants et des jeunes à propos d'observations formulées à la Chambre il y a quelques jours. Je peux la lire ou encore la communiquer aux gens qui n'auraient pas eu l'occasion de lire le courriel.

[Original]

Le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a fait des commentaires voulant que M. Lamrock avait demandé quelques échantillons et qu'il avait négligé de dire dans sa déclaration qu'il les avait demandés jusqu'à un certain point, en mars. Ce sont les commentaires du ministre.

[Traduction]

La lettre du défenseur des enfants et des jeunes précise que ce n'était pas le cas, que son bureau a très précisément demandé tout renseignement ayant mené à la décision de réaliser un examen et que l'échéance a été reportée à cette date. Je me demande si le député d'en face ou le président... J'aimerais leur donner l'occasion de répondre aux observations formulées par le défenseur des enfants et des jeunes.

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. Par votre entremise, je vais répondre à la députée d'en face en disant que j'ai vérifié auprès du ministère si j'avais fait une erreur dans la date que j'ai dite l'autre jour à la Chambre. Je me suis peut-être trompé de mois. Je réverifierai parce que nous nous sommes penchés là-dessus.



Questions orales

Je signalerai qu'il y a une partie du rapport que les parlementaires d'en face ne semblent pas vouloir examiner. Le défenseur des enfants et des jeunes indique que le ministre peut examiner toute politique qu'il souhaite revoir. Merci.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Nous avons assurément lu le rapport du défenseur des enfants et des jeunes. Il est intéressant d'entendre le ministre faire valoir, comme il l'a fait à la radio ce matin, sa prérogative d'examiner toute politique à tout moment. Nous avons la responsabilité, comme opposition, de demander des comptes sur des décisions visant des examens qui pourraient être injustifiés, inappropriés ou nuisibles.

J'ai aussi été surprise d'entendre le ministre dire ce matin que ses collègues n'entendaient pas parler des préoccupations des parents du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne la décision d'examiner la Politique 713. Il y a une pétition rassemblant la signature de plus de 7 000 personnes du Nouveau-Brunswick et demandant que cesse l'examen de la Politique 713. Des membres de notre équipe, moi y compris, avons reçu de nombreux courriels, textos et appels téléphoniques, comme le ministre aime le dire, de parents qui sont profondément préoccupés par les dommages que cela cause à leur enfant trans. Le député donnerait-il des précisions sur la rétroaction qu'il a reçue?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, la question est assez vaste. J'ai reçu toute une gamme d'observations de toutes sortes de personnes du Nouveau-Brunswick des deux bouts du spectre. J'ai eu d'excellentes conversations avec les gens. J'ai reçu des messages vocaux, des courriels et des textos. On m'a traité d'homophobe et de toutes sortes de choses qui ne sont pas vraies.

Il importe que nous écoutions les gens du Nouveau-Brunswick. Il importe que les parents s'adressent à leur parlementaire. Si nous pensons que les enfants de moins de 16 ans... Si nous pensons que des professionnels devraient faire preuve de malhonnêteté à leur égard, alors je pense que nous devons en parler. Il y a en place un mécanisme pour nos conseillers en orientation, qui peuvent guider les enfants pendant des périodes difficiles. Merci.

Le président (l'hon. M. Oliver) : La période des questions est terminée.